



COMMUNIQUE

N° 0011 /ASRAN/DG/DAAF/SBMP/BM DU 21 AOÛT 2026 PORTANT
ATTRIBUTION LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°0002/AONO/ASRAN/CIPM/2026 DU 12 MAI 2026 POUR L'OPERATIONNALISATION DES
ANTENNES REGIONALES.

FINANCEMENT : RESULTAT BUGETAIRE/ASRAN

Le Directeur Général de l'Autorité de Sûreté Radiologique et de Sécurité Nucléaire,
communiqué :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres
N°0002/AONO/ASRAN/CIPM/2026 du 12 mai 2026 pour l'opérationnalisation des antennes
régionales, les résultats de cet Avis d'Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	GRACE INDUSTRIAL MAINTENANCE SERVICE (GIMS) LTD	35/35	5 090 782	03 mois	1 ^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande : GRACE INDUSTRIAL MAINTENANCE SERVICE (GIMS) LTD

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ASRAN, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Yaoundé, le 21 AOÛT 2026

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP
- PRESIDENT CIPM/ASRAN
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO / ARCHIVE



LE DIRECTEUR GENERAL

Dr. Simo Augustin